

Programme de rénovation énergétique pour les ménages à revenu modeste – Offices d'habitation

3^e Carrefour technique – Société d'habitation du Québec (SHQ)

Offres spécialisées pour la clientèle résidentielle

Direction – Excellence opérationnelle, solutions clientèle et mobilité

Novembre 2025



Les ménages en situation de précarité énergétique ont une qualité de vie moindre

Choisir entre manger et payer sa facture d'électricité

200 000 ménages ont des dépenses énergétiques dépassant le seuil de 10 % du revenu.

« Je voulais tout payer, puis c'est comme '**toi, mange pas là**, tu vas rester en santé, puis tu vas être capable de tout payer, hein ? »

« Je veux que mes factures d'électricité soient les moins élevées possible. C'est [la priorité] numéro 2. **Et la nourriture vient après ça.** »

« **J'ai très peur** de [me faire débrancher]. J'espère ne jamais vivre ça, j'espère être morte avant **de vivre ça**. C'est une grande crainte que j'ai. »

« Je prends mes **douches** dans un centre communautaire pour économiser l'eau chaude. »

Vivre dans un logement où il fait toujours froid

400 000 ménages (plus de 6 % des ménages) ont des dépenses énergétiques au moins deux fois plus élevées que la moyenne.

« C'est très vieux ici. Écoute, mes fenêtres sont vieilles. Je ne paye pas cher, vraiment pas cher, mais ce sont des **vieilles fenêtres en bois.** »

« **On gèle tout le temps.** Je garde mes thermostats électriques à 20 °C, mais c'est mal isolé. [...] Mon fils me demande de monter le chauffage. Même si je le monte à 22 °C, ça ne change absolument rien. [...] Les planchers sont toujours très froids. »

« Je pense **déménager** parce que ça me coûte très cher en électricité. »

Vivre de paie en paie

1 000 000 de ménages sont à un bouleversement près de basculer en situation de précarité énergétique.

« **Je paye mes factures, mais c'est difficile...** je les mets tous les mois dans mon budget. J'ai mon loyer, mon électricité, ma nourriture, mes assurances, etc., à payer. »

Environ 600 000 ménages sont en situation de précarité énergétique au Québec.

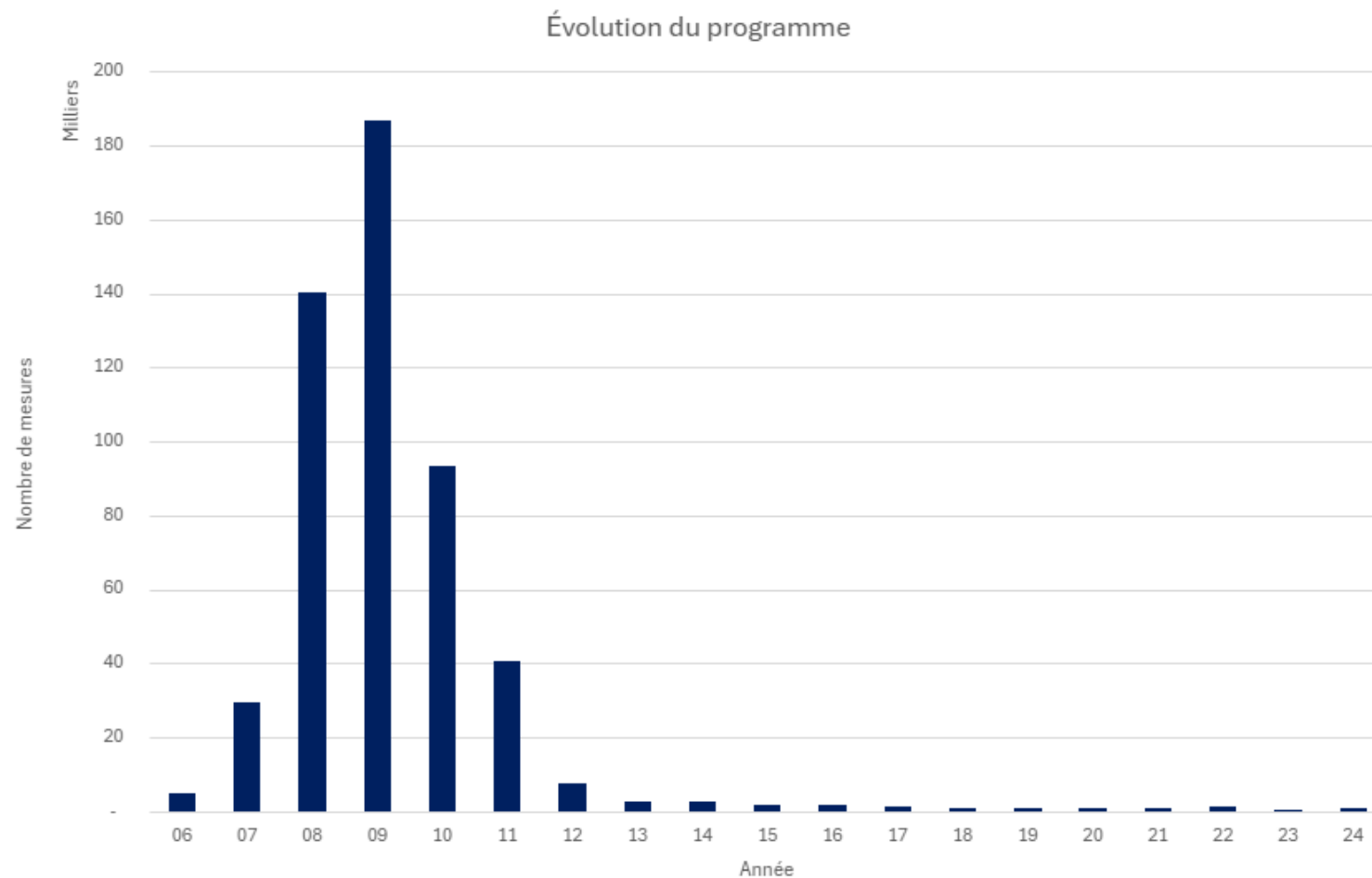
Mise en contexte

Depuis 2006, Hydro-Québec offre le programme Rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu (MFR), dont la performance a connu un déclin marqué au cours des dernières années.

À l'heure actuelle, l'aide financière offerte par le programme n'est pas suffisante pour encourager la clientèle à réaliser des travaux d'efficacité énergétique.

Le nombre de demandes a radicalement chuté, passant de plus de 3 000 en 2008 à seulement 80 en 2024.

Proposition d'une offre adaptée à la réalité de ces ménages Clientèle – Offices d'habitation



En 2009, le programme a permis de réaliser des économies d'énergie annuelles équivalent à la consommation de 1 300 logements.

Un programme phare

Hydro-Québec procède actuellement à la refonte de son programme destiné aux ménages à faible revenu (MFR) lancé en 2006. La nouvelle offre de mesures sera adaptée à chacune des quatre clientèles à revenu modique visées, à savoir les offices d'habitation, les organismes sans but lucratif (OSBL), les coopératives d'habitation ainsi que la clientèle résidentielle privée.

Objectifs :

- Aider plus de **30 000** ménages vulnérables d'ici 2028, dont **10 000** qui habitent des **logements sociaux** (HLM).
- Réduire la facture énergétique des ménages en situation précaire et des offices d'habitation.
- Améliorer le confort thermique et le bien-être des locataires à faible revenu.



La bonification du programme en bref



Rehaussement de l'aide financière

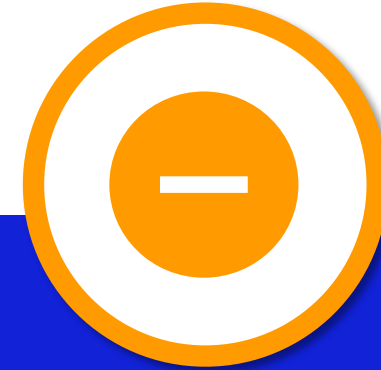
Aide financière multipliée par deux pour les portes et fenêtres certifiées Energy Star

Hausse et simplification de l'aide financière pour les travaux d'isolation



Modernisation du parcours de la clientèle

Intégration à la plateforme numérique LogisVert pour le dépôt et le traitement des demandes



Retrait des mesures ayant atteint leur plein potentiel

Thermostats électroniques

Éclairage à DEL

Laveuses

Récupérateurs de chaleur

Bonification de la mesure

Remplacement de fenêtres et de portes de verre coulissantes certifiées ENERGY STAR®



Mise à jour des modalités

- **Seuil de rendement énergétique (RE) minimal** maintenu à **34**
- Certification Energy Star obligatoire (fiche utilisée comme pièce justificative)
- Bonification de l'aide financière, qui passe de 40 \$/m² à 80 \$/m²

Produits	Seuil de rendement énergétique (RE) minimal	Remise (\$/m ²)
Fenêtres	34	80
Portes de verre coulissantes	34	80

Bonification des mesures

Travaux d'isolation



Mise à jour des modalités

- Les critères associés aux mesures d'isolation seront désormais fondés sur un **seuil minimal de résistance thermique (RSI)**, ce qui facilitera leur compréhension et leur application.
- Bonification de l'aide financière si la RSI est égale ou supérieure à ce seuil.

Travaux d'isolation	Seuil minimal de résistance thermique (RSI)	Remise (\$/m ²)	
		RSI inférieure au seuil minimal	RSI égale ou supérieure au seuil minimal
Isolation des murs principaux	3,60	29	42
Isolation des murs de fondation	3,55	36	52
Isolation des toits avec comble	8,80	14	20
Isolation des toits sans comble	5,46	15	22

Mesures retirées

- Thermostats électroniques
- Éclairage à DEL
- Récupérateurs de chaleur
- Laveuses



Plan de retrait des mesures

À partir de la date de lancement commercial :

- un **déla**i de transition de trois mois sera accordé aux offices d'habitation ;
- pour être admissible, une demande doit être présentée dans les **six mois suivant la fin des travaux** ;
- **aucune bonification** ne sera accordée pour les mesures retirées ;
- la clientèle doit se référer aux **anciens guides de participation** ;
- la demande de remise doit se faire au moyen du **formulaire au format PDF** ;
- les demandes seront traitées à l'**interne** par l'équipe d'Hydro-Québec.

Ce qui vous attend



1

Lancement officiel du programme

- Annonce du lancement dans l'infolettre de la SHQ
- Présentation des nouveautés et du plan de transition
- Mise à disposition des ressources essentielles du programme



2

Accompagnement personnalisé

- Prise de contact de la déléguée commerciale ou du délégué commercial d'Hydro-Québec qui sera attribué selon le territoire



3

Séances d'information détaillées

- Offre de deux webinaires
- Présentation approfondie des mesures admissibles et des bonifications financières
- Introduction au portail transactionnel LogisVert

Accompagnement des délégués commerciaux

Plan de promotion du programme

ACCOMPAGNEMENT


- Délégués commerciaux contacteront OMH identifiées par la SHQ ayant un contrat d'abonnement chez HQ.
- Rencontre sera planifiée avec les personnes responsables dans le processus décisionnel des projets de rénovations de votre (vos) bâtiment(s).
- Explication du programme de rénovation énergétique pour les ménages à revenu modeste et référence au support opérationnel disponible.

Offices d'habitation | Parcours modernisé

- Intégration du parcours dans la plateforme transactionnelle **LogisVert**
- Ajout du volet 'Office d'habitation' affiché
- Simplification des calculs de l'aide financière
- Simplification des pièces justificatives à fournir

Nouveau site informationnel

Tous nos sites Nouvelles Nous joindre Info-pannes English [Me connecter](#)


 Résidentiel Affaires À propos

Espace client Mieux consommer Conseils de sécurité

Résidentiel > Mieux consommer >


Programmes d'aide financière

Bénéficiez des programmes d'aide financière et des différentes offres pour la mise en place de mesures écoénergétiques.




Programme LogisVert

Obtenez une aide financière pour la mise en place de mesures d'efficacité énergétique qui vous permettront de réduire votre consommation et votre facture.




Biénergie - électricité et gaz naturel

Avec la biénergie, on utilise la bonne source d'énergie, au bon moment et au meilleur coût possible.



Autres programmes et crédit d'impôt

Tirez parti des autres offres du marché pour économiser



Programme rénovation énergétique pour les ménages à revenu modeste

Des questions ?



Merci !